

Compte rendu succinct

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la C.A.G.B. le : 3/07/06	Séance du lundi 26 juin 2006 qui s'est déroulée à La CCID	Visé par : La Directrice Générale Adjointe, Cécile GENTY-GUEMARD
--	--	---

PRESENCE

- **Liste annexée**

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le lundi 26 juin 2006 à 18 heures 00 à La CCID, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

R 0.1 : Création de l'Etablissement Public Foncier du Doubs (EPFD)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la CAGB à l'Etablissement Public Foncier du Doubs,
- approuve les statuts joints,
- désigne les délégués énumérés ci-dessous pour représenter la CAGB (selon la représentation 40 % Ville de Besançon et 60 % périphérie) à l'assemblée générale de l'EPFD.

Titulaires:

M. BAUD

M. LOYAT

Mme POISSENOT

M. GUYON

M. MARTIN

M. REYLE

M. STEPOURJINE

M. TAILLARD

Suppléants :

M. ROY

M. CHEVAILLER

M. ALAUZET

M. PRALON

M. BAVEREL

M. SIFFERLIN

M. BAULIEU

M. POULET

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°1 : Finances et personnel

Finances

↳R I.1.1 : Compte de gestion 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de la concordance du compte administratif 2005 et du Compte de Gestion 2005.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.2 : Compte Administratif 2005

Le Conseil de Communauté désigne M. Gabriel BAULIEU président de séance.

Monsieur le Président se retire et ne participe pas au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce compte administratif 2005, tant en budget principal qu'en budget annexe.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.3 : Affectation des résultats 2005 sur 2006

Budget principal

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement dans le cadre du budget principal sur :
la confirmation de l'affectation partielle de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement, afin de couvrir en priorité le déficit d'investissement de 4 049 986,65 € puis les restes à réaliser en matière d'investissement pour 2 467 014,43 €, soit un total de 6 517 001,08 €,
la confirmation de l'affectation du solde de l'excédent de fonctionnement, soit 1 497 702,14 € en recettes de fonctionnement 2006.

Budget annexe transports

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement dans le cadre du budget principal sur :
la confirmation de l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 441,04 € en recettes de fonctionnement 2006,
la confirmation de l'affectation de l'excédent d'investissement, soit 701 457,73 € en recettes d'investissement 2006.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.4 : Bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2005 par la CAGB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2005 par la CAGB

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.5 : Modification de la délibération du 10 février 2006 sur le vote du taux de TPU en 2006

A la majorité, le Conseil de Communauté confirme le taux de TP voté lors du Conseil communautaire du 10 février 2006, soit 15,47 %, par application partielle de la faculté de la « majoration spéciale ».

Le produit prévisionnel de taxe professionnelle pour 2006 reste inchangé.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 94 Contre : 3 Abstention : 0

↳R I.1.6 : Décision Modificative n°1

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette proposition de Décision Modificative n°1

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.7 : Dotation de Solidarité Communautaire versée en 2006 : volet solidarité économique et aire d'accueil des gens du voyage

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le montant définitif de la DSC à verser sur 2006 soit 2 595 517 € réparti comme suit :

- volet Solidarité Economique à verser sur 2006 : 531 637 €,
- volet Gens du Voyage à verser sur 2006 : 38 880 €,
- volet Solidarité Sociale et Fiscale à verser sur 2006 : 2 025 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.8 : Révision du règlement des garanties d'emprunt

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce nouveau règlement des garanties d'emprunt.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.9 : Amortissement des subventions d'équipement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de retenir les durées maximales d'amortissement proposées pour chacune des deux catégories de subventions, soit :

- 5 ans pour celles versées à des personnes privées et 15 ans pour celles versées à des bénéficiaires publics.
- 5 ans pour toutes les subventions d'équipement inférieures à 10 000 € quel que soit le bénéficiaire.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳R I.1.10 : Créances irrécouvrables

Budget annexe Déchets

A l'unanimité, le Conseil de Communauté inscrit ces créances en créances irrécouvrables pour un montant de 2 082,80 €.

Budget annexe CNR

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'ouverture du compte 654 au budget annexe CNR et d'y affecter un crédit en 2006, lors de la prochaine décision modificative n° I,
- inscrit cette créance en créance irrécouvrable pour un montant de 61 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

Personnel

↳R I.2.1 : Aménagement de la liste des emplois permanents

I. Procédures de recrutement

A/ Par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 février 2006, un poste de catégorie B en charge du suivi des dossiers de la compétence tourisme a été créé.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa I, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

B/ Par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2005, un poste de catégorie A pour la Direction des finances a été créé.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

C/ Une personne a été recrutée sur le poste de chargé de gestion secteur courrier (rédacteur territorial).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création d'un emploi au grade d'adjoint administratif pendant la durée du stage de cette personne nouvellement recrutée. Cet emploi sera supprimé à la titularisation de l'agent.

II. Transformation de poste suite à concours

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'aménagement de la liste des emplois permanents en supprimant un poste d'attaché territorial et en créant un poste d'ingénieur territorial.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.2 : Renouvellement des conventions de mise à disposition de moyens humains et matériels

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de mise à disposition CAGB/SMPSI,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice - Président à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.3 : Mutualisation du service navette courrier

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la mutualisation du service navette courrier,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer cette convention entre la Ville de Besançon et la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.4 : Création d'une cellule TCSP

A l'unanimité, l'abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un poste de Directeur du projet TCSP sur cadre d'emploi des ingénieurs,
- le recours à un cabinet de recrutement.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 1

↳ R 1.2.5 : Protocole ARTT

A la majorité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les principes régissant le futur dispositif joint en annexe.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 67 Contre : 2 Abstention : 27

Commission n°2 : Economie

↳ R 2.1 : Création d'une société d'économie mixte d'immobilier d'entreprises

MM. FOUSSERET, BOURQUE, BAUD et Mme TETU ne prennent pas part au vote

A la majorité, le Conseil de Communauté :

- acte le principe de racheter, après scission des activités de la SAIEMB, à la Ville de Besançon les 2/3 de ses actions plus une, pour un montant estimé à 1 470 K €, sous réserve de l'avis des experts consultés et autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer tout acte nécessaire à ce rachat par la CAGB des 2/3 plus une actions détenues par la Ville de Besançon dans le capital de la nouvelle société d'économie mixte ainsi constituée après scission,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer tout acte en vue de transférer les garanties d'emprunts à chacune des nouvelles entités issues de cette scission et que la CAGB a antérieurement accordé à la SAIEMB.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 2

↳ R 2.2 : ZAC Marnières : lancement de la procédure de choix d'un aménageur

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Monsieur le Président à organiser et à conduire la procédure du choix de l'aménageur et notamment:
 - à élaborer le document des caractéristiques qualitatives et quantitatives de l'opération qui sera remis aux candidats,
 - à négocier librement avec un ou plusieurs candidats,
 - à élaborer un projet de contrat qui sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire.
- procède à l'élection des membres de la commission chargée d'émettre un avis sur les candidatures reçues, désignés ci-dessous.

M. FOUSSERET, Président

M. JANNIN, Représentant

Titulaires :

Suppléants :

M. BAULIEU

M. POULET

M. SIFFERLIN

M. BARDEY

M. REYLE

M. GUINCHARD

M. ROY

M. BAVEREL

M. BAUD

M. THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.3 : SMAIBO : Modification des statuts

MM. FOUSSERET, BAUD, BAULIEU, GAVIGNET et PREIONI ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette question et autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce changement statutaire.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.4 : Participation aux cinquièmes rencontres technologiques européennes dans le cadre de Micronora 2006

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur un soutien financier de 2000 € à la CRCI, pour l'organisation des 5èmes rencontres technologiques européennes dans le cadre de MICRONORA 2006.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.5 : Demande de financement de Développement 25 (ex ADED) dans le cadre du programme d'actions 2006 de SYNERGIE 25

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- abonde ce programme d'actions 2006/2007 à hauteur de 10 000 €,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.6 : Journées Nationales de Micro et Nanotechnologies

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- alloue une subvention de 3 000 € aux Journées Nationales de Micro et Nanotechnologies des 6, 7 et 8 novembre 2006, ladite subvention se substituant à la précédente validée le 27 mai 2005,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°3 : Habitat

↳ R 3.1 : Adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve définitivement le Programme Local de l'Habitat de la CAGB,
- transmet les éléments de ce Programme Local de l'Habitat à l'ensemble des personnes morales associées à son élaboration.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 3.2 : Z.A.C des Epenottes/Champs Franois à vocation d'habitat à Serre les Sapins - Acquisitions foncières directes dans le cadre du PLH

M. BAULIEU et Mme MESNIER ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise l'acquisition directe par la CAGB des parcelles sises à Serre-Les Sapins, cadastrées section AD n° 2 et n° 7 pour un montant global de 177 540 €,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes notariés relatifs à ces acquisitions.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 3.3 : Demande de participation financière de la commune de Roche lez Beaupré relative à la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement d'une zone à vocation d'habitat

MM. BARDEY et SCHNAEBELE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution à la commune de Roche-lez-Beaupré :

- d'une subvention de 3 668 € pour la tranche ferme de l'étude,
- d'une subvention de 5 098 € pour la tranche conditionnelle de l'étude.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 3.4 : Demande de subvention pour la réalisation de logements locatifs publics et de garanties d'emprunts M. RACINE ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention s'élevant à 12 958,15 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 3.5 : Demandes de garantie pour des emprunts affectés à la réalisation de logements locatifs publics Mme POISSENOT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les demandes de garantie d'emprunts,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats de prêts passés entre les établissements prêteurs et les organismes emprunteurs.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 3.6 : Demandes de subventions de structures associatives pour l'exercice 2006

M. STEPOURJINE et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 € à HDL et de 3 500 € à AIVS,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes entre HDL et la CAGB et entre AIVS et la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°4 : Transport et déplacements

↳ R 4.1 : Desserte en transports publics pour le festival "Musiques de rues"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les principes de mise en œuvre d'une desserte spécifique en transport public du festival « Musiques de Rues »,
- les modalités techniques et financières de cette mise en œuvre,
- le financement par la C.A.G.B des services supplémentaires sur les lignes GINKO périurbaines et l'inscription de ces crédits à hauteur de 7 100 € HT dans le cadre de la DM2.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.2 : Réseau GINKO : expérimentation d'un nouveau service à la demande "EVOLIS Chailluz"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le lancement d'une expérimentation pour la création d'un service à la demande à destination de Chailluz,
- les modalités techniques et financières de mise en œuvre de ce service pour 2006

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.3 : Projet de convention Ville/CAGB concernant la propriété bâtie sise 5, chemin du Fort Benoit - Autorisation de signature de la convention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la réalisation d'une convention entre la Ville de Besançon et la CAGB concernant la propriété bâtie sise 5, chemin du Fort Benoît,
- l'autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.4 : Appel d'offres relatif à la fourniture, l'entretien et la maintenance de poteaux et d'abribus - Autorisation de lancement et de signature du marché

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide le lancement, selon les dispositions du Code des marchés publics, d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture, l'entretien et la maintenance de poteaux et abribus,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.5 : Projet de Convention d'occupation précaire du bâtiment SPIC-MARQUET - Autorisation de signature de la convention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la réalisation d'une convention d'occupation précaire du bâtiment SPIC-MARQUET,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.6 : Avenant n° 2 à la convention de Délégation de Service Public des transports urbains - Extension de la ligne n° 34 - Autorisation de signature de l'avenant

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.7 : Financement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône

A la majorité, 8 abstentions, le Conseil de Communauté précise sa délibération du 31 mars dernier concernant le financement de la branche Est de la LGV Rhin – Rhône en autorisant Monsieur le Président à signer la convention de financement de cette première phase de la LGV :

- sous réserve de l'insertion effective, dans le texte définitif de la Convention, au paragraphe 5.6 du texte du projet proposé le 12 juin, de la phrase :
« Il est expressément convenu que ces éléments de programme ne devront pas altérer les fonctionnalités ou services du projet de ligne à grande vitesse tels que précisés dans le décret de DUP, et, notamment, ceux relatifs aux dessertes ferroviaires, à créer ou à aménager, des gares du réseau classique. »
- en accord avec la position finalement adoptée par le Conseil Régional de Franche Comté concernant les modifications qui pourront être apportées au paragraphe 5.2 relatif au financement européen.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 86 Contre : 0 Abstention : 8

Commission n°7 : Voirie et stationnement

↳ R 7.1 : Proposition d'avenant n°1 au contrat de plan Etat-Région de Franche-Comté (2000-2006) - Volet Routes - Proposition d'avenant n°1 à la convention du 12 juillet 2000 annexée au Contrat de Plan
Projet d'avenant n°1 au Contrat de Plan Etat - Région de Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n°1 au Contrat de Plan Etat – Région de Franche-Comté 2000-2006, aux conditions fixées dans le présent rapport,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Projet d'avenant n°1 à la convention du 12 juillet 2000 annexée au Contrat de Plan

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n°1 à la convention du 12 juillet 2000 annexée au Contrat de Plan Etat – Région de Franche-Comté 2000-2006, aux conditions fixées dans le présent rapport,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Information sur les incidences budgétaires à venir de ces avenants dans le cadre du PPIF

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de cette information.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°5 : Aménagement de l'espace

↳R 5.1 : Projet de passerelle Modes doux à la Malate

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Monsieur le Président à lancer les consultations nécessaires : les appels d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre et les marchés de travaux, à signer les marchés, les décisions de poursuivre éventuelles et tous les actes contractuels s'y référant dans le cadre de cette opération,
- prend acte de la nécessité de réviser l'AP/CP n°04.4 "aménagement de la Malate" avec le vote du Budget Primitif 2007, conformément au nouveau calendrier,
- approuve la composition du jury d'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 5.2 : Programmation de projets dans le cadre du fonds "Centres de village"

MM. TARDIEU ET VOUGNON ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'octroi d'une subvention pour le projet de création d'un parc public à Deluz à hauteur de 33% du reste à charge de la commune, soit 18 202 €,
- l'octroi d'une subvention pour le projet de réaménagement de la traverse de Chaucenne à hauteur de 40% du reste à charge de la commune, soit 20 638 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°9 : Equipements culturels et sportifs

↳R 9.1 : Conservatoire National de Région : projet d'établissement pour un CNR d'agglomération

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les principes des grandes orientations et axes d'action du projet d'établissement 2002-2007, prolongé et amendé en vue des années 2006-2010 et posant les bases du futur CNR.

Il s'agit à ce stade de principes d'orientations et leur mise en œuvre dépendra des moyens budgétaires alloués.

Une démarche ultérieure conduira à évaluer les enjeux budgétaires de chaque projet permettant ensuite de fixer, dans le cadre d'un contrat d'évolution établi avec les autorités de tutelle, les priorités retenues et leur calendrier de mise en œuvre.

Le programme d'action pluri-annuel détaillé sera présenté lors d'un prochain bureau afin de le soumettre également à la validation, en fonction des évaluations et possibilités budgétaires.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 9.2 : Soutien aux écoles de musiques : instruction des demandes de subvention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les attributions de subventions proposées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 9.3 : Musiques de rues : état d'avancement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de cet état d'avancement.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 9.4 : Festival "Musiques de Rues" : prise en charge du transport pour les scolaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe de la prise en charge financière et de l'organisation technique du transport des classes de CMI et CM2 invitées à participer à Musiques de Rues (dans la limite des places disponibles) dans le cadre du budget général culture et sport 2006.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 9.5 : Festival "Musiques de Rues" : Licence d'entrepreneur de spectacles vivants : désignation d'un titulaire et sollicitation de la licence

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la désignation de M. Jean-Yves PRALON, pour être titulaire de la licence de spectacles vivants 3ème catégories (diffuseur) au nom de la Communauté d'Agglomération,
- l'autorise à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté l'attribution de cette licence de 3^{ème} catégorie.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 9.6 : Demande de subvention du SIVU SAGES

MM. CONTOZ, VERNET, VALLET et CHANAU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation de la CAGB à hauteur de 76 000 € au projet de construction par le SIVU SAGES d'un stade de foot synthétique à Gennes,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec le SIVU SAGES pour le versement de cette subvention, ainsi que toutes pièces administratives s'y rapportant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 9.7 : Avenant n°2 à la mission de programmation pour la construction du Conservatoire National de Région

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au marché n°2001.111 confié à ARP pour une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- autorise Monsieur le Président à engager les crédits correspondants inscrits au budget annexe du CNR 2006 (AP/CP n°06.3) dans la limite de 20 000 € TTC.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n° 11 : Tourisme

↳ R 11.1 : Journées du patrimoine 2006 : programme prévisionnel, journées "professionnels", communication et instruction des demandes de subventions

MM. POULET, TARDIEU, CONTOZ, VERNET, DUMONT et JOSSE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le programme prévisionnel et sur les subventions proposées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°12 : Gestion des déchets

↳R 12.1 : Collecte du verre en PAV sur 5 secteurs : Saône, Audeux, Franois, Auxon, Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de l'appel d'offres,
- autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que les avenants permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget annexe déchets.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 12.2 : Fourniture des bacs sur les 7 secteurs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de l'appel d'offres,
- autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que les avenants permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget annexe déchets.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 12.3 : Collecte des ordures ménagères incinérables et recyclables à compter du 1er janvier 2007

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de l'appel d'offres,
- autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que les avenants permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget annexe déchets.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.2.3) **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.6), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.2.1), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 4.7), Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 1.2.4), Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.2.5), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU (à partir du rapport 1.1.6), Corinne TISSIER **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champagney :** Claude VOIDEY **Champoux :** Norbert DUPREY (représenté par Mme Bernadette PERRIN) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Chemaudin :** Jean-Yves RENO **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER (jusqu'au rapport 1.1.6) **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Denis JOLY (jusqu'au rapport 2.1) **Montfaucou :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.2) **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilly les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE **Pugey :** Marie-Noëlle CAMBIER **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN (représenté par M. Pierre DAGON LARTOT) **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU (représentée par Mme Christine MESNIER) **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Torpes :** Denis JACQUIN (représenté par M. Gérard PIERLOT) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.6)

Etaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD **Besançon :** Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jocelyne GIROL, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN **Beure :** Pierre JACQUET **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Brailans :** Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Genes :** Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** Richard SALA **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Mamirolle :** Dominique MAILLOT **Miserey Salines :** Marcel FELT **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thise :** Claude BULLY **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

Procurations de vote :

Mandants : J. Thiebaut, M. Bittard, C. Ballot, T. Beneteau de Laprairie, A. Chauvet, R. Chavin-Simonot, J-C Chevailler, Y-M Dahoui, J-J Demonet, F. Fellmann, D. Gendraud (à partir du rapport 5.1), P. Guinchard, S. Jeannin, S. Maire, F. Monneur (jusqu'au rapport 1.2.4), D. Tetu (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Jacquet, B. Astric, J. Seitz, J-P Dillschneider, J-H Bauer (à partir du rapport 1.1.7), D. Joly (à partir du rapport 2.2), J-M Cayuela, C. Barthod-Malat

Mandataires : J. Canal, S. Rutkowsky, B. Cypriani, P. Bontemps, E. Alauzet, M-O Crabbe-Diawara, J-L Fousseret, E. Dumont, J-C Roy, B. Falcinella, C. Tissier (à partir du rapport 5.1), D. Poissenot, A. Ghezali, F. Presse, D. Baud (jusqu'au rapport 1.2.4), L. Lamy (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Chaney, M. Poulet, G. Baulieu, A. Avis, J-P Martin (à partir du rapport 1.1.7), A. Baverel (à partir du rapport 2.2), G. Vallet, R. Stepourjine